
DOI: <https://doi.org/10.53555/eijhss.v6i1.99>

PROCESSUS D'INSTALLATION ET D'APPROPRIATION DES VILLAGES DE BOUROFAYE BAÏNOUK, BOUROFAYE DIOLA, TOUBACOUTA, BOUCOTTE MANCAGNE ET TRANQUILLE

Aliou Sene^{1*}

**Laboratoire: Groupe de Recherche sur l'Exclusion ET la Marginalité Sociale (GERMES), l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar-Sénégal.*

***Corresponding Author:-**

Résumé:

Trois phases caractérisent l'évolution des villages de Boucotte Mancagne, Tranquille, de Toubacouta ET des deux Bourofaye. IL s'agira de la phase suivant l'installation, de Celle de l'accroissement démographique ET Celle de brassages ethniques. La première phase, c'est-à-dire, la formation de ces village's aurait débuté vers 1890. Pendant Ce premier temps, les habitants de ces villages' furent les groupes familiaux. Ces migrations n'étaient pas de longue distance, parfois de quelques kilomètres seulement. Et l'appropriation des terres se faisait à la force des bras, soit avec la hache, and soit avec les armes. A la hache lorsque des familles s'installent nouvellement dans une zone inoccupée. Les armes intervenaient lorsqu'un village se sentait assez forte ou convoitait les terres d'un village voisin. L'acquisition des terres se faisait donc collectivement et c'est par la suite que chaque famille se taillait dans le patrimoine commun la partie qui suffisait pour son exploitation. Lors de la deuxième phase d'évolution, la population dans chaque village augmente et des mécanismes pour la paix sociale sont mis en place. Cela permet la troisième phase de se faire sans trop de difficultés: il s'agit de la phase des brassages et des rapports culturels. Ainsi, les relations économiques, culturelles et parentales remplacent les attitudes guerrières et les hostilités. Dan's chacun des village's devenus grandissant les rôles se définissent: les hommes s'occupent des activités les plus pénibles alors que les femme's se spécialisent dans le repiquage du riz, le maraîchage...

Mots clés:- Cohabitation, relations, installation, brassages ethniques, rapports culturels.

INTRODUCTION

La Casamance constituait un espace ouvert, c'est-à-dire un foyer d'accueil de peuples venus d'un peu partout du Soudan Occidental et qui s'engagèrent dans une dynamique de brassages culturels intenses. De fait, cet espace était, pour l'essentiel, habité par des Baïnouks, Diolas (autochtones), Mandingues, Peulhs, Balantes, Manjacks, Mancagnes, Pépels, Biafadas (peuples allogènes). Ces ethnies s'acceptent grâce à la conscience qu'elles avaient sur leurs ancêtres mythiques; mais aussi par le biais des relations matrimoniales. L'histoire du peuplement de la Casamance, de façon générale, a été relatée par plusieurs auteurs. Mais, dans cet article, nous mettrons plutôt l'accent sur les différentes phases de l'évolution des villages de Bourofaye Baïnouk, Bourofaye Diola, Toubacouta, Boucotte Mancagne et Tranquille, afin de connaître le cadre géographique et historique de ces villages. Ces villages qui sont adossés à la forêt, sont décrits de façon très large par Thomas, nous intéressent du fait de leur composition ethnique, de leurs rapports socioculturels, et de l'installation de ses habitants à côté de la frontière de Guinée Bissau, d'accès difficile, avant la construction du tronçon Ziguinchor-frontière Guinée Bissau.

1. Historique et peuplement des villages

1.1. Bourofaye Baïnouk

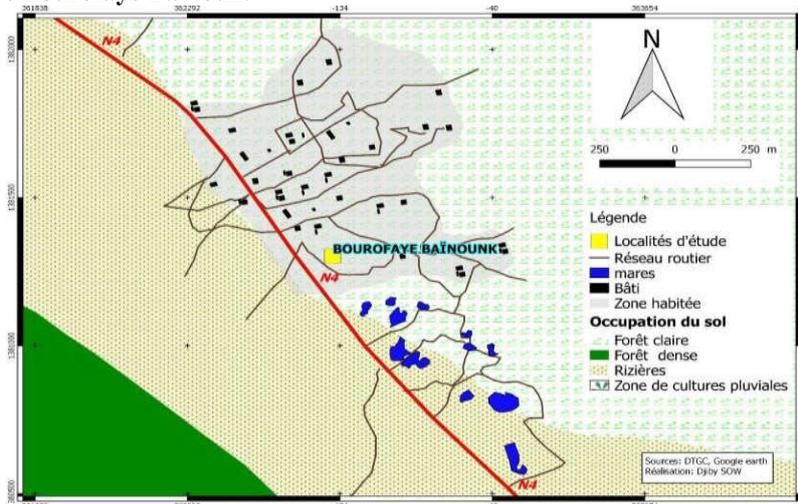
Avant de parler de la découverte et du peuplement du village de Bourofaye Baïnouk, rappelons d'abord l'historique de la présence des Baïnouks en Casamance. Les Baïnouks sont un peuple forestier d'Afrique de l'Ouest présent en Guinée-Bissau, en Casamance (sud du Sénégal) et en Gambie.

A l'époque de l'empire du Mali, les Baïnouks vivaient déjà en Casamance. D'après leur tradition orale, ils sont originaires de l'est, et ont été amenés à occuper les régions du sud-ouest de la Gambie et de l'ouest de la Casamance, suite à l'afflux massif des conquérants malinkés. Ils arrivèrent dans les régions qu'ils peuplent aujourd'hui, sous le roi baïnouk Gana Sira Bana. Celui-ci maudit son peuple, suite à son assassinat fomenté par ses sujets, durant la colonisation française. Il promit aux Baïnouks un avenir sombre et leur disparition au fil des siècles. Par la suite, ils ont également été refoulés plus au sud par les migrations des Sérères. Les Baïnouks ont créé de nombreuses et puissantes chefferies, qui constituent le royaume Baïnouk du Kansala, et ainsi formé de vastes provinces qui s'étendaient du sud du fleuve Gambie jusqu'à la Casamance, avec la ville de Mampating comme capitale. Le royaume aux terres fertiles vivait d'une agriculture florissante. Plus tard, les Baïnouks passeront sous la domination des Malinkés qui créeront à partir des provinces dominées par les Baïnouks, mais aussi par les Diolas, Bassaris, Manjacks, Balantes, le royaume du Kaabu. C'est en soumettant le grand roi baïnouk, Kikikor, que les Malinkés, dirigés par Tiramakan Traoré, général de Soundiata Keita fondateur de l'empire du Mali, s'imposèrent. Les Malinkés se mêlèrent aux familles baïnoukes qui dominaient la région avant leur venue, mais aussi aux Diolas. Ces métissages seront à l'origine de la noblesse nanko (Ñaanco), dynastie régnante du Kaabu, initialement de patronymes Traoré et Keita, qui prendront les patronymes Sané, Mané, noms d'origine baïnouks ou diola. Également les Baïnouks seront pour beaucoup intégrés à la société malinké. Les Mandingues qui régnaient sur le sud du Sénégal protégeaient les ethnies forestières. Le royaume baïnouk, vassal du Kaabu, tombera définitivement dans les années 1830, lors de l'incendie qui ravagea leur capitale Birkama, orchestré par les Balantes. Le royaume subissait également les exactions des Diolas et des Mandingues. Ces exactions, les poussèrent à la recherche d'autres endroits de refuges et pour pratiquer l'agriculture et la chasse.

Ainsi, le village de Bourofaye Baïnouk aurait été fondé vers 1890 au temps des portugais, par un chasseur du nom de Karagnen Kabou. Il n'y avait qu'un seul et unique village Bourofaye à l'époque et un seul chef commandait toutes les deux entités (devenues aujourd'hui deux Bourofaye). En effet, le village tire son origine du nom "*Bou ro fayou*" qui est une appellation manding et qui signifie chasser ou tuer les oies, gros oiseaux palmipèdes, proche des canards.

D'après ses habitants, Karagnen (un grand chasseur-guérisseur, animiste, Baïnouk), et ses compagnons étaient à la poursuite des canards sauvages, soudains, des oiseaux, oies, attirèrent leur attention. Ainsi, l'un des chasseurs dit en langue Manding *Bou ro-fayo*, c'est-à-dire tuer ces oies sauvages. Après en avoir tué en grande quantité, ils rentrèrent dans leur village d'origine (Niamone) avec beaucoup de satisfaction. A leur retour, les chasseurs font savoir à leurs membres de famille, qu'ils retourneront s'installer là où ils avaient tué les oies: « *mbi taala bouro fa yo* » : c'est le début des premières migrations. Au cours de cette période, il existait dans le village que des personnes (oncles, tantes, frères, enfants, etc.) descendant de la famille de Karagnen Kabou. Les premières maisons furent alors construites. Bâties en partie en raison des besoins de sécurité, ces habitations étaient en même temps le lieu, pour emprunter une phrase du Docteur Lasnet à propos de la maison vers 1900, « *où viennent se reposer tous les bras qui cultivent les mêmes rizières* ».

Carte 1: Le terroir de Bourofaye Baïnouk.



Source: DTGC, Google earth, réalisé par Djiby Sow géographe, sous commande d'Aliou Sène.

Actuellement, Bourofaye Baïnouk fait partie de la communauté rurale de Boutoupa-Camaracounda, situé dans l'arrondissement de Niaguis, département de Ziguinchor. Le village est situé à 10 km de la ville de Ziguinchor. Il est limité au Nord par Bourofaye Diola, à l'Ouest par Toubacouta, au Sud par Mpack et à l'Est par le village de Madina Thierno. Le village a deux rizières que sont Gounoufa et Ndiassane. Il a aussi des mares et une forêt très dense. Donc, c'est un environnement idéal pour pratiquer l'agriculture et la chasse, car l'eau y est en permanence et plusieurs animaux y fréquentent.

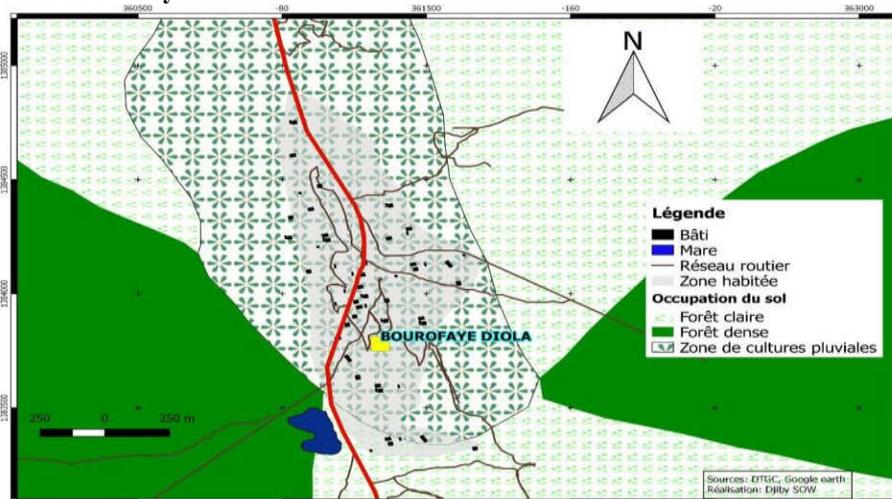
Bourofaye est formé de plusieurs quartiers : Cissé Counda, Kanmoria, Bayaya, Salmingo, Souboukinta et Badiokoto. Mais avec le conflit Casamançais, beaucoup d'habitants se sont déplacés vers les villes comme Ziguinchor, Dakar ou Bissau. Comme les autres communautés du nord du pays, les baïnouks sont souvent agriculteurs (riz, mil, etc.) et éleveurs. Ils sont aussi souvent catholiques que musulmans. Le nom de famille baïnouk le plus répandu est Diandy. Petit à petit, d'autres immigrants sont arrivés, auxquels Bourofaye Baïnouk a prêté des terres. Il s'agit notamment des Diola, Manding, Peulh, Mancagne, Manjack et Balante. Ainsi, au cours de son histoire, c'est-à-dire avec l'arrivée de ces groupes de populations, il y a eu un accaparement des terres. Selon la version des habitants et du chef actuel de Bourofaye Baïnouk, Yaya Coly, une grande partie des terres du village auraient été arrachées de façon injuste, par un administrateur colonial apparenté aux diolas, dans le seul but de les redistribuer aux diolas. Au fil du temps, ces derniers avaient franchi la limite naturelle pour venir défricher les terres des Baïnouk.

Durant cette période (de 1925 jusqu' à 1935), les contradictions et les querelles foncières avaient atteint un point de non-retour. Et les batailles mystiques avaient occasionné beaucoup de morts : c'est la scission de Bourofaye en deux villages, l'un en majorité diola et l'autre dominé par des baïnouks.

1.2. La version des habitants de Bourofaye Diola sur la création de leur village.

Le village Bourofaye Diola est situé à 7 km de Ziguinchor, dans la communauté rurale de Boutoupa-Camaracounda, région de Ziguinchor. Il compte cinq quartiers que sont : Kannoumé, Ekue, Boukiling, Mandina et Niéffléne ; et composé de 30 ménages et de 215 personnes. Le village est limité au Nord par le village de Boucotte Mancagne, au Sud par Toubacouta, à l'Est par Madina Mancagne, et à l'Ouest par Baraf.

Carte 2: Le terroir de Bourofaye Diola.



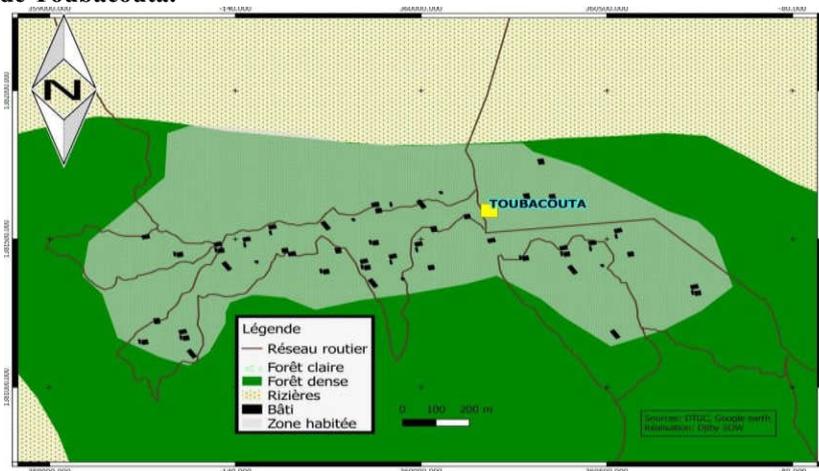
Source: DTGC, Google earth, réalisé par Djiby Sow géographe, sous commande d'Aliou Sène.

Bourofaye Diola, aurait été créé vers les années 1936 par Sibéligui un chasseur diola. Plusieurs ethnies y cohabitent: diola, baïnouk, manjack, et quelques familles peulh et sérère. Ses premiers occupants viennent des villages de Bring, de Bayaya, et de Thionkésine. Une autre explication avance que des populations d'ethnie Bayotte qui habitaient déjà sur le site, à leur tête un certain Adiaky, auraient trouvé dans la forêt un groupe de chasseurs dirigé par Sibéligui. Les Bayottes avaient demandé la raison de leur présence, Sibéligui avait répondu qu'il cherchait un lieu pour s'installer afin de chasser des oies (canards sauvages). Ainsi, Adiaky lui signifie que la condition pour habiter sur leur terre, c'est d'épouser une des leur. Ainsi cela empêchera, dans l'avenir, des litiges fonciers, car les descendants de ce chasseur seront ses futurs neveux. Et la cohabitation sera parfaite dans le village. Sibéligui accepta la condition (le dealer) et s'y installa. Par la suite d'autres ethnies sont venues s'y installer. Et d'autres maisons sont construites, le groupe parental fondateur du village s'élargit grâce à des relations de mariage. D'autres sortes de rapports se créent: il s'agit des relations économiques et culturelles; mais aussi des relations d'hostilité avec l'accroissement de la population. Concernant les causes de leur séparation et de leur différend avec les Baïnouks, et les conséquences immédiates que cela avait entraînées, les villageois restent silencieux. Ces relations hostiles seront traitées dans la deuxième partie de notre thèse.

1.3. Situation et historique de Toubacouta

L'installation des Diola à Toubacouta suit le même schéma d'implantation des autres villages que nous venons de citer. Toubacouta est un village de la communauté rurale de Niassia, située dans le département de Ziguinchor. Le village compte plus de 500 habitants, et 45 ménages. Il est situé à 9 kilomètres, au Sud de la ville de Ziguinchor, vers la frontière avec la Guinée-Bissau. Il est limité au nord par le village de Bourofaye Diola, au sud par Bouhouyorem, à l'Est par Katouré et à l'ouest par Bourofaye Baïnouk. Le village dispose des rizières, des champs et une forêt classée dénommée la forêt des Bayottes. Il existe aussi une vallée qui prend sa source en Guinée-Bissau.

Carte 3: Le terroir de Toubacouta.



Source: DTGC, Google earth, réalisé par Djiby Sow géographe, sous commande d'Aliou Sène.

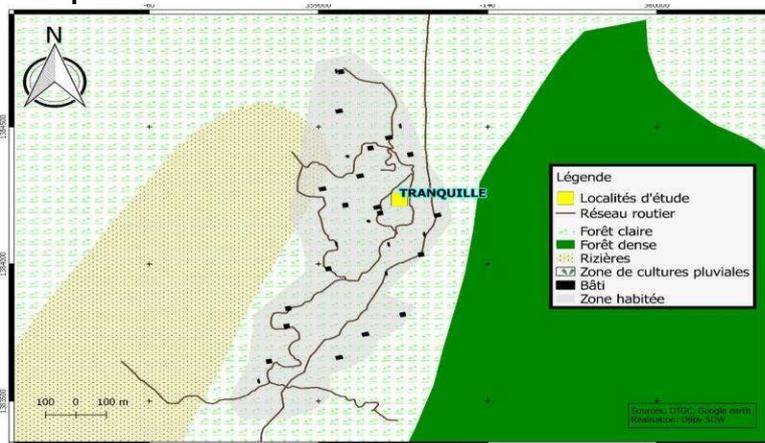
Le site du village a été découvert, vers 1930 par Alfang Sané, qui fut un grand chasseur et en même temps un assesseur au tribunal de la première instance de Ziguinchor au temps de l'administration coloniale. Il résidait à Ziguinchor, un jour lui et ses camarades: Fodé Sané, son frère et Diagne, son ami wolof originaire de Touba, arrivèrent sur les lieux à la recherche d'animaux et d'oiseaux sauvages. Après en avoir tué assez, ils retournèrent à Ziguinchor. Ne pouvant pas aller habiter sur le site à cause de ses fonctions administratives, Alfang exhorte son frère de s'y rendre avec Diagne pour s'installer. Une fois sur le site, Diagne le baptise Touba, une manière de bénir le lieu (pour rappel Touba est la capitale du mouridisme, cette ville abrite de nombreux lieux de prières). Pendant ce premier temps, en effet, les habitants de ce village furent les parents proches d'Alfang. Petit à petit, d'autres groupes de population comme les Manding viendront s'installer dans le village. Ces derniers avec leur influence linguistique, vont ajouter au nom Touba, le suffixe "couta" qui signifie en manding nouveau Touba. Donc c'est le radical "Touba" et le suffixe "couta" qui donnent le nom Toubacouta. Ses habitants viennent la plupart du département de Bignona, d'autres de la Guinée Bissau et de l'intérieur du Sénégal. On voit donc qu'avec les migrations, la population de Toubacouta s'accroît. Le village accueille encore, pendant la sécheresse des années 1970 et lors de la guerre de libération de la Guinée Bissau, de nombreux groupes ethniques: Balante, Manjack, Peulh, Wolof. De nouveaux quartiers ainsi que des concessions voient le jour grâce à des groupes de même ancêtre. Ainsi, se tissaient dans le village, devenu grandissant, des relations sociales entre les ethnies. La vie se régleme et des responsables sont choisis (selon leur vertu) pour régler les conflits entre les populations. Aujourd'hui, le village compte beaucoup d'ethnies: Diola, Manjack, Balante, un véritable brassage culturel.

En outre, notons que celui qui pouvait parfaitement être légitimé chef dans ce village, est soit le descendant du patriarche, soit les descendants et collatéraux privilégiés qui, tout au long de leur existence, se distinguaient par leur vertu, leur courage, leur sens de l'équité, leur respect de l'entourage et des institutions communautaires. Ainsi, les quatre chefs qui se sont succédé à la tête de Toubacouta, jusqu'à nos jours, sont: Mbaring Sané, Bacary Sobate Sané, Fodé Sané, Seiny Sané. En fait, l'occupation primaire de ce village donnait, aux descendants du premier à s'être installé sur les lieux, des

droits juridiques et politiques prééminents dans la gestion du territoire et de ses résidents. Et cette occupation antérieure de la terre par un ancêtre mythique, par un lignage ou un segment de lignage constituait aussi l'un des éléments sur lesquels s'appuyait le pouvoir d'un chef.

1.4. Situation et historique du village de Tranquille

Carte 4: Le terroir de Tranquille.

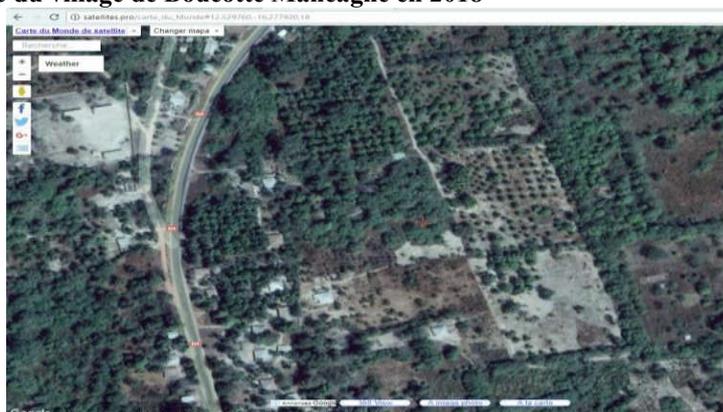


Source: DTGC, Google earth, réalisé par Djiby Sow géographe, sous commande d'Aliou Sène.

Tranquille est un quartier de Baraf. Il est limité au Nord par Kenia et Diabir (tous quartiers de la commune de Ziguinchor), à l'Est par Bourofaye Diola, au Sud par Toubacouta et à l'Ouest par Djibocaire. Il est situé à 7 kilomètres de Ziguinchor. Les habitants disposent des champs de culture comme "Souba" et une rivière du nom de Katouré. D'après ses occupants, Tranquille, est un village plus que centenaire. Mais ils ne sont pas en mesure de donner la date de découverte de cet espace. Il fut fondé par un Baïnouk du nom de Diama Biagui qui était un grand chasseur. Il venait du village de Béring à la recherche de proies, il a trouvé l'endroit intéressant, et il s'y est installé. Lui et sa famille, se sont mis à l'exploitation des palmeraies. Et petit à petit, Tranquille accueille d'autres ethnies: Peulh, Balantes, venues d'horizons diverses. Le nom Tranquille a été donné, par un éleveur-plantier sérieux Mbissane Sarr, vers 1940 (le village existait bien avant lui, il n'a fait que donner le nom Tranquille.). Mbissane avait beaucoup de bœufs dans son village d'origine à Magacouta. Quand il est venu s'installer à Ziguinchor pendant la période coloniale, il fallait donc amener ses troupeaux à ses côtés afin de veiller sur eux. Or, au Sud de la ville de Ziguinchor précisément au niveau du quartier de Kenia, il y avait un grand jardin qui appartenait à un fonctionnaire français du nom de Krataire. La cohabitation entre le jardin et les bœufs de Mbissane fut difficile. Les troupeaux venaient paître (brouter) dans le domaine du français et détruisaient ainsi les plantations et les cultures. Celui-ci les empoisonnait; après plusieurs pertes, l'éleveur décida de s'éloigner. Arrivé sur un site qui est déjà occupé par des autochtones Baïnouk, Mbissane décide de s'y installer. Les habitants s'opposent, car ils disaient « *nos champs risqueraient éventuellement d'être détruits par les bœufs* ». Mbissane insiste et demande l'aide du chef de canton, Alassane Cissé. Ce dernier le soutient. Ainsi, Mbissane rassure les habitants et s'installe tout tranquillement sur le lieu. C'est de là que vient le nom du village Tranquille. Par la suite, d'autres migrants de diverses ethnies sont venus y habiter. Fondé par des Baïnouks bien avant 1940, Tranquille se caractérise essentiellement par une société multiculturelle. On y retrouve des chrétiens et des musulmans, et nous y constatons une forte croyance animiste. Implanté dans la forêt Bayotte, ce village avait accueilli au cours de son évolution, des Diola, Sérère, Manjack, Peulh, et Mancagne. Ainsi, ces ethnies vont tisser de solides liens de parenté allogènes avec les Baïnouks qui sont les premiers à y être installés. Ces relations sont basées dans la confiance et dans le respect de la culture de l'autre: donc ils vivent dans la réciprocité culturelle.

1.5. De la croissance démographique au recul des terres agricoles mancagnes de Ziguinchor.

Figure 2: Image satellite du village de Boucotte Mancagne en 2018



Source: Google Carte http://satellites.pro/carte_du_Monde#12.520629,-16.274393,17;2018

Le comptoir de Ziguinchor a été créé en 1645 par Gançalo Gambôa Ayala, capitaine du fort de Cacheu. Le site appartenait aux « *Iziguicho* », groupe Baïnouk qui peuplait le village de Djibélor. Vers 1880, Ziguinchor n'est encore qu'un gros village d'une centaine de cases carrées de paille sur moins de 3 ha. Les incendies sont fréquents. Les habitants s'appellent eux-mêmes « *gourmettes* » (les baptisés) et pratiquent un catholicisme teinté de paganisme. Ils habitent dans deux quartiers rivaux: celui des hommes libres, à l'ouest, se nomme « *vila fria* », et celui des captifs, à l'est, « *Tabanka* ». Tout le village était cerné par une palissade en bois ; le port est une simple plage où l'on tire les pirogues et où flotte le pavillon portugais. Le chef de poste est un mulâtre et les principales familles portent des noms portugais. Au moment de la prise de possession par les Français entre 1886 et 1888, la ville comptait 600 habitants. Les Français ont eu beaucoup de difficultés avec les notables « *créoles* » pour créer un état-civil et un cadastre.

En outre, très vite, faute de place, les bâtiments commerciaux débordent le village à l'Est où entrepôts et boutiques sont alors de simples constructions en banco donnant vers le fleuve sur des wharfs en tronc de rônier. C'est ainsi que se forme petit à petit ce qui va devenir le quartier Escale avec deux axes principaux: un axe qui longe le fleuve, c'est la future rue du commerce; et un axe perpendiculaire au fleuve, c'est la future rue Javeliez. Le premier plan connu de Ziguinchor date de 1902 et il a été établi par le lieutenant Lambin, commandant du cercle de Casamance. L'agglomération couvre d'une dizaine d'hectares, avec le vieux quartier créole à l'ouest et l'embryon du quartier Escale à l'Est où de nouvelles rues sont tracées, amorçant un plan en damier et une église en construction près de l'école des Pères du Saint-Esprit. La future rue Javeliez se prolonge vers le sud au milieu de rizières jusqu'au cimetière, et au-delà, il y a quelques cases au milieu des cultures qui préfigurent le quartier de Boucotte. Au Sud-est, le poste militaire se trouve sur la piste de Djifanghor, tandis qu'une autre route mène à Djibélor. Il faut noter qu'à l'époque toutes les communications se faisaient par voie fluviale. Au terme de l'arrêté du 18 janvier 1907 du gouverneur-général de l'A.O.F., Ziguinchor est érigée en « *Commune mixte* », avec un administrateur maire civil, assisté d'une commission municipale comprenant 2 membres européens et 3 représentants indigènes. Le 1er juin 1907, Ziguinchor supprime Karabane comme chef-lieu du Cercle de Basse-Casamance. C'est le 22 Septembre 1909 que toute la Casamance est érigée en un seul cercle divisé en 6 résidences dont celle de

Ziguinchor et l'administrateur supérieur MACCLAUD quitte Sédhieu pour s'installer à Ziguinchor à cette date, marquant ainsi le transfert officiel du chef-lieu, mouvement déjà amorcé par les maisons de commerce depuis 1902. Ainsi, un premier lotissement avait été présent en 1907, mais le plan définitif est mis au point en 1909 ; il est appliqué sur le terrain

en 1910-1911 sur les 36 quartiers Escale avec deux voies nouvelles au Sud et à l'Est formant le « *Boulevard d'isolement* ». Une nouvelle réglementation est mise en vigueur, obligeant les habitants de l'Escale à construire leurs maisons en dur avec les toits de tôle ou de tuiles. La plupart des autochtones, ne pouvant pas supporter de telles constructions, quittent alors le quartier. Les uns s'installent à l'ouest, actuel Boudody, où un premier « *déguerpissement* » avait déjà installé sur les rizières les « *Portugais* » de l'Escale. Les mancagnes s'installent au sud en allant vers la frontière avec la Guinée-Bissau. Le site de l'actuelle ville de Ziguinchor reste durant cette période essentiellement dominé par l'agriculture qui continue de marquer la vie d'un certain nombre de ménages pratiquant la riziculture et le maraîchage dans les basses terres, dans les parties inondables de la ville et dans les parties marécageuses. Mais cette activité fut menacée par un certain nombre de phénomènes tels que : l'avancée du front d'urbanisation, la réduction des ressources du fait des besoins en habitat de plus en plus croissant, la réduction des terres agricoles et l'impossibilité de cultiver dans les parcelles non construites du fait de leur diminution considérables, qui entraînent le déplacement des producteurs vers d'autres zones d'exploitations.

Cliché 01



cliché 02



Clichés 01 et 02: Aliou SENE novembre 2012: vue d'une parcelle rizicole à Diéfaye un quartier Périphérique de Ziguinchor.

Ainsi, l'avancée de la ville sur les terroirs ruraux endommage l'agriculture périurbaine. En effet, cette extension urbaine entraîne la dynamique paysagère. Par conséquent, elle réduit la disponibilité des terres agricoles, et entraîne en même temps: le déplacement des producteurs vers d'autres zones, la baisse des rendements, et enfin la hausse des prix des céréales cultivés dans la ville. L'évolution des prix des produits alimentaires s'explique par la régression de l'effectif des producteurs suite à la conquête des espaces agricoles par la ville surtout à la périphérie sud de la commune. En effet, la réduction des espaces agricoles mancagnes de Ziguinchor s'est effectuée selon les phases suivantes:

-L'installation des premiers habitants. Ces derniers se sont mis à abattre des arbres et à défricher de vastes espaces pour coloniser le maximum de terres possible pour l'agriculture et les vergers, mais aussi les dépressions inondables pour la riziculture. C'est la première phase de mutation paysagère.

-La deuxième phase correspond à l'afflux des habitants de la ville installés dans les zones d'habitation de type africain spontané (Bruneau, 1979) à la recherche de terres arables. Il s'agit des résidents en grande partie agriculteurs ne pouvant se passer de l'agriculture pour survivre en ville, des quartiers Lyndiane, Grand-Dakar, Néma, Tiléne et Alwar. Ces quartiers constituaient l'ancienne limite communale de la ville. Pour se faire, ces derniers abattaient des arbres pour faire des champs de culture depuis les années 1940. Cette période correspond avec l'essor de la ville et l'arrivée massive de population venant des campagnes casamançaises et de la Guinée-Bissau (Hesseling, 1983). Toutefois, cette deuxième étape est marquée par la conquête des terres de la périphérie Sud par les habitants de la ville à des fins exclusivement agricoles jusqu'au début des années 1980 : c'est le début d'une faible installation de populations venant de la ville, mais également de populations provenant de la zone, du département de Bignona, des autres régions du pays et de la sous-région (les deux Guinées).

Ces populations trouvent la périphérie Sud, c'est-à-dire vers l'agglomération de Bourofaye comme étant un espace correspondant à leur statut social car n'ayant pas les moyens de s'acheter un terrain en ville. Et cela s'explique par la crise du monde rural avec les périodes de sécheresse de la production agricole conjuguée à l'augmentation de la population qui a fini par supprimer la jachère.

-La troisième phase correspond avec le lotissement des quartiers Kandialang et Kénia en 1986 et apparaît comme la première grande forme de mutation des terres agricoles. En effet, les opérations de lotissement sont accompagnées de tracé de la voirie, des rues et ruelles et des parcelles à Kandialang dont la superficie totale est de 201 hectares et lotie à 60 % soit 120 hectares. C'est également cette période que nous notons l'installation de populations venues des villages des arrondissements de Niaguis et de Niassy de la périphérie Sud dont le principal motif est l'insécurité causée par la crise sociopolitique qui sévit dans la région depuis 1982.

1.6. Du recul des espaces agricoles de Ziguinchor à la création du village de Boucotte Mancagne



Cliché 03 et 04, novembre 2013: maison en chantier au quartier Diabir
Figure 3: Image satellite du village de Boucotte Mancagne.



Source: www.google.sn/maps/@12.5142825-16274814,1565m/data=13111e3; 2017.

La réduction des espaces agricoles mancagnes entraîne la recherche de nouvelles terres. Ainsi, les populations convoitent et exploitent les terres limitrophes de la communauté rurale de Niaguis. Il s'agit de Djibélor, Baraf, Tranquille, Bourofaye Diola, Mandina Mancagne, Kantène et Djifanghor. De là l'agglomération de Bourofaye reste convoitée par ses potentialités rizicoles. Mais avant d'arriver à la création de Boucotte Mancagne, montrons d'abord la mise en place du peuplement mancagne dans l'agglomération de Bourofaye.

En effet, les Mancagnes sont une population d'Afrique de l'ouest vivant principalement en Guinée-Bissau, mais aussi au Sénégal et à un moindre degré en Gambie. Les Mancagnes sont généralement agriculteurs, catholiques, et cohabitent avec les religions traditionnelles. En fait, les Mancagnes s'installent fréquemment près des cours d'eau, et c'est ce qui fait d'eux, une population presque entièrement rurale et profondément agricole. Plusieurs thèses sont développées sur leur origine, mais il importe de retenir que les Mancagnes sont une ethnie venue de l'est (par rapport à la Guinée-Bissau) pour d'autres comme, Atonasse Kassoka, l'actuel chef du village Boucotte Mancagne:

« Les mancagnes seraient venus d'un pays lointain qui serait l'Égypte. Par une migration partie d'Égypte, ils auraient cheminé avec les peuls, jusqu'en Guinée française à Duka ou Duca et Popadora, avant de s'installer à Bula, une province de la Guinée portugaise. J'avais aussi entendu, mes parents dirent, que c'est de l'union de Peul et de Mandingue que serait né le Mancagne: Ibrahim, un prince peulh qui épouse une princesse mandingue du nom de M'bula d'où le nom "Brame" dérivé d'Ibrahim... Concernant l'arrivée de notre ethnie en Casamance de façon générale et de notre installation à Boucotte Mancagne en particulier, cela est en rapport avec l'occupation coloniale portugaise. Le comptoir colonial de Ziguinchor, fut fondé en 1645 et occupé par les portugais jusqu'à 1886, date à laquelle il devient français. Et quand le gouverneur venait pour s'installer au niveau du poste de Ziguinchor, les gens le portaient à l'épaule et les gardes et interprètes se frayaient le passage. Grâce à leur boussole, ils arrivèrent jusqu'à Ziguinchor. Parmi les interprètes, il y avait un mancagne du nom de Pache Ndeye. Ce dernier et d'autres porteurs s'installèrent ainsi, au niveau du domaine portugais de Ziguinchor (le site actuel du port de Ziguinchor) où ils feront venir leurs familles. Etant profondément agriculteurs, mes parents mancagnes pratiquèrent l'agriculture sur l'actuel site du rond-point Jean Paul II, au lieu d'être des dockers au niveau du port d'Escale. Au fur et à mesure que les terres s'appauvrirent et que la population augmenta, les mancagnes s'éloignèrent de la zone urbaine et cherchèrent des terres nouvelles pour pratiquer de l'agriculture, sans être dérangés. C'est ainsi, qu'un domaine mancagne fut créé vers 1927, avec la fondation des villages mancagne qui ceinturent la ville de Ziguinchor. Il s'agit de Médina Mancagne, Barafa, Boucotte Mancagne, Maroc, Beyroute et Saint Louis Mancagne.»

Après analyse, nous nous sommes rendu compte que la version du chef de Boucotte Mancagne, correspond dans son ensemble à celle développée par le chercheur Christian Nala Mingou. En voici, ci-dessous, les grandes lignes, résumées dans cet article intitulé: " *Les Mancagnes: origines, composition et liens de parenté avec les Manjacks et Pépéls.*" Il affirmait que :

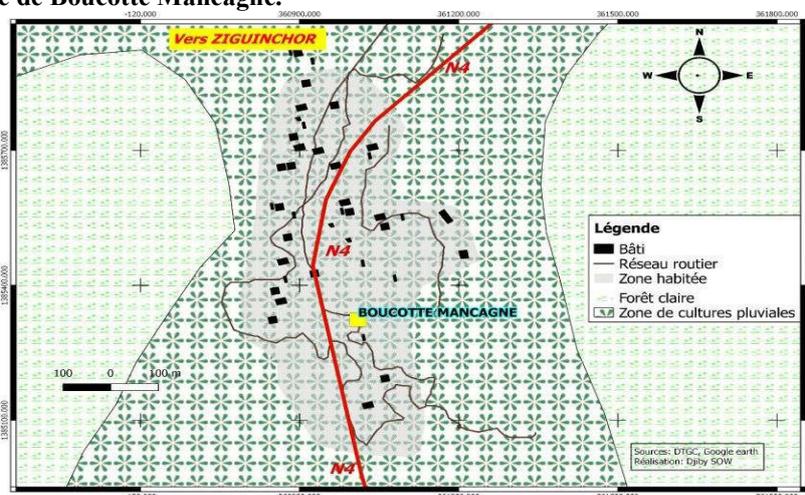
« *Les Mancagnes sont une ethnie que l'on retrouve principalement au Sénégal au sud, plus précisément dans les régions administratives actuelles de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda.*

L'installation de cette ethnie dans cette partie du Sénégal est le fruit d'un long flux migratoire dont l'origine la plus lointaine connue, remonterait de l'actuelle Guinée Conakry (Nord-est), dans le Fouta Djallon. »

En effet, selon les témoignages de certains traditionalistes Mancagnes recueillis par les historiens Adolphe Minkilane et Nouha Cissé, dans le cadre des journées culturelles Mancagnes

(P Kumel) de 1996 organisées à Ziguinchor, les Mancagnes se seraient d'abord installés en Guinée Conakry, exactement sur le territoire dénommé « Douka »; ledit territoire qu'ils vont plus tard quitter pour l'ouest de l'actuelle Guinée Bissau, à cause certainement des attaques répétées de leurs voisins Peulh, très tôt convertis à l'Islam au XIXe siècle¹. Aujourd'hui il est retenu que ce groupe (les Mancagnes) vient de l'est.

Carte 5: Le territoire de Boucotte Mancagne.



Source: DTGC, Google earth, réalisé par Djiby Sow géographe, sous commande d'Aliou Sène.

2. Les Principes généraux de la mise en place des premier's habitants

Bien qu'il soit difficile en vue des sources existantes de présenter ici l'histoire de l'implantation des habitants de Bourofaye Diola, de Bourofaye Baïnouk, de Toubacouta et de Tranquille, nous nous efforcerons néanmoins de dégager, dans cette partie, les principes généraux de cette mise en place tels qu'ils ressortent de nos enquêtes et de l'analyse des documents.

2.1. Génies ou fétiches protecteurs

Les premiers immigrants qui sont arrivés dans ces villages que nous venons de citer, ont toujours amené avec eux leurs fétiches ou autels parentaux. Quand ils arrivaient dans un endroit non habité, ils débroussaillaient, parce que c'est de la

¹ En effet, c'est au cours de ce siècle que les Peulh, venus des régions périphériques et déjà convertis à l'Islam ont, d'abord, institué l'État théocratique du Fouta Djallon, puis, cherché à convertir les populations trouvées sur place. C'est ainsi que celles qui étaient hostiles à leur projet sont contraintes de quitter le territoire: Soussous rejetés vers la Côte sud-est de leur état, et certainement les Brâmes, vers la côte nord-ouest.)

forêt, ils défrichaient et déracinaient les arbres pour pouvoir construire des maisons. ILS choisissaient alors l'emplacement du village. Et pour bénir le lieu, ils emportaient avec eux la terre de là où ils viennent c'est-à-dire la terre de leur village d'origine. Le fétiche du village², était gardé à la vue des populations. Les premiers occupants creusaient un trou en ajoutant la terre emportée de l'ancien autel. Puis ils récoltaient du vin de palme qu'ils versaient dans le trou en prononçant des paroles pour que les génies les protègent contre les mauvais esprits et leur donnent la santé et la force pour travailler la terre et faire la chasse.

Ainsi le plus âgé dit :

Ô fétiche sacré et l'esprit de nos ancêtres

Pourvoyeur de puissances et de richesses



Cliché 05, cérémonie de danse
Traditionnelle Baïnouk à Bafata



cliché 06, fromager situé près du CEM,
autel des femmes de Bourofaye

Diola

Cliché 05 et 06 Source: clichés Aliou Sène, juin 2010.

Protecteur des âmes contre les forces du mal,

Fait que notre village soit prospère et que

Les population's soient épargnées du mal.

Alors à partir de ce moment, le fétiche reprend ses activités. Si quelqu'un faisait quelque chose de mal, il était puni par la maladie et éventuellement par la mort. Le gardien du fétiche peut à tout moment demander des séances de prières pour le village ou pour des cas particuliers. Le génie protecteur de Boucotte Mancagne, s'appelle *Nagingue*. Il est le gardien du village depuis toujours. Selon Athanasse Kassoka, l'actuel chef des mancagne de Dakar Bango et Petit Camp, ce génie reste important et populaire pour eux. Dans ses explications, il soutient : « *avant, c'était les bois sacrés ou les gens allaient à Bambaya pour solliciter des prières, mais après l'implantation des populations Nagingue, protège bien le village contre ceux qui veulent gâter le village. Quand une fête est organisée dans le village, on va aller vers lui et on prend une partie de la viande pour l'offrir; et demander des prières afin que la fête soit belle. Après la fête, on le remercie. Chaque année une cérémonie d'offrande est organisée pour le génie. On tue des bœufs, des chèvres, et des porcs ; mais nous mangeons au lieu où réside le génie, personne ne doit ramener de la viande chez lui : c'est interdit car ce n'est pas bon pour le village.* » L'intermédiaire entre le génie et les habitants de Boucotte mancagne, est Mama Eliane. Cette dernière soigne les malades, chasse les sorciers et les mauvais esprits.

A Bourofaye Diola, comme dans les autres villages, les femme's animistes se réunissent à l'approche de chaque hivernage, pendant deux à trois nuits, pour demander une bonne saison de pluies. Elles offrent du vin et immolent un bœuf pour le sacrifice. Tout ceci, sous la direction d'un patriarche qui comme nous venons de dire, peut à tout moment dans l'année convoquer une séance divinatoire. À la fin des récoltes les féticheurs se réunissent pour remercier les esprits.

Beaucoup de Diola, Manjack, Mancagne ou Baïnouk résidant à Dakar ou dans les grandes villes comme Thiès, Mbour, Kaolack, qui, refusent de revenir au village, sont souvent victimes du fétiche. Depuis sa mise en activité, c'est-à-dire depuis la création du village, jusqu'à nos jours, le fétiche a réglé beaucoup de problèmes tels que l'abondance des récoltes, la fertilité des femmes stériles, et la protection des habitants contre les mauvais esprits.

Le génie protecteur du village de Bourofaye Diola est le *Koumpo Bamba*. Dans ce village, les habitants disent qu'il y a beaucoup d'esprits maléfiques, et de diables. Yaya Coly, le chef des Baïnouks, indiquait ceci : « *il y a trop de diables et de sorciers dans le village. C'est pourquoi, nous sommes partis dans notre village d'origine, à Niamone, pour demander l'aide de nos grands-parents. Ces derniers nous ont amené un génie Koumpo pour nous protéger. Il veille sur nous : le jour, chacun vaque à ses préoccupations ; mais la nuit, le Koumpo fait son travail de protection, car les méchants agissent la nuit.* »

² En fait le fétiche est une entité surnaturelle, qui sert de médiatrice selon les Diola, Baïnouk et Manjak, entre Dieu et les hommes, et qui est concentrée dans un objet ou lieu. Il indique à la fois l'esprit ou la force religieuse et le sanctuaire lui-même ou autel. Les spécialistes du monde Diola comme Thomas (1959) ; Girard (1969) parlent ou définissent le fétiche dans le même sens.

Conclusion

En sommes, les rapports entre Mancagne, Diola, Baïnouk et Manjack avec la terre se tissent et s'expriment par la transmission et la conservation des rizières et du patrimoine. Nous remarquons aussi que ces transferts de lots cultivables visent la recherche d'un équilibre entre les besoins du groupe familial. Avec cette analyse, on voit donc que les villageois sont très liés à leur terroir notamment à la forêt. Les notables de ces villages ont alors mis en place un système très élaboré de protection des terres de façon générale. L'appropriation des terres se faisait à la force des bras, soit avec la hache, soit avec les armes. A la hache lorsque des familles s'installent nouvellement dans une zone inoccupée. Les armes intervenaient lorsqu'une agglomération se sentait assez forte ou convoitait les terres d'un village voisin. L'acquisition des terres se faisait donc collectivement et c'est par la suite que chaque famille se taillait dans le patrimoine commun la partie qui suffisait pour son exploitation

Références

- [1]. Alliot, Michel « Coutume et mythe L'Année sociologique, 3ème série, 369-383. 1965a "Christianisme et droit traditionnel au Sénégal (1953-54), » in Etudes d'histoire du droit canonique (dédiées à Gabriel Le Bras), tome II, 1029-1040. Paris, Sirey.1965b ISRA Djibélor, 1997 – « Diagnostic Participatif de la Basse Casamance », Ziguinchor: 70p.
- [2]. BA Cheikh Oumar, « Evaluation de l'intervention du PAARZ-GTZ dans la Région de Ziguinchor, le maraîchage dans le Blouf, département de Bignona, » 1998, 40 p.
- [3]. BA O., « Royaume du Kabou-Enquêtes lexicales », Ethiopiques, Actes du Colloque International sur les traditions orales du Gabu, GIA, Dakar, 1980, pp.22-32.
- [4]. BERENGER F., « Etude sur les populations de Casamance », Revue anthropologique, Tome 3, 1874, pp.445-461.
- [5]. Béranger F., « Etude sur les populations de Casamance (Côte ouest intertropicale) », Revue d'Anthropologie sociale, 2e série, T. 6, 2e fascicule, 15 avril 1883, pp.284 – 298.
- [6]. BISILLIAT Jeanne, Face aux changements, les femmes du Sud, l'Harmattan, Paris, 1997, 367p.
- [7]. Bocande E. Bertrand, « Notice sur la Guinée Portugaise ou Sénégal méridionale », Bulletin de la société de géographie, 3ème série, 1849, T. XI, n. s 65 à 68.
- [8]. Bonnet L.A., « La Casamance (1878) », Bulletin de la Société de Géographie de Bordeaux 2°série, 1ère année, 1892, p p25-27.
- [9]. Bonvalet, E., « Quelques mots sur la Casamance (1967) », Bulletin de la Société de géographie de Lille, 13e année, t. 18, 2e semestre 1982, p 131 – 134
- [10]. Carreira A. et Meirreles A. M., « Quelques notes sur les mouvements migratoires des populations de la province portugaise de Guinée », Bulletin de l'IFAN, série B.T 22, 1960, n°34, p. 390.
- [11]. Cissé A., « L'évolution de l'organisation agricole et sociale du Sénégal », EHESS, Paris, 1976, pp.67-102.
- [12]. De Jonge K., Migration en Casamance – exemple de Birkama, Leiden Africa-Stdiecentrum, 1977, 30 p.
- [13]. Diagne P. M., « Notes sur les coutumes Diola du Fogy », Bulletin de l'Enseignement de l'Afrique Occidentale Française, n°83, Avril-Juin 1933, pp.85 – 106.
- [14]. Diallo J.C., Perspective de développement en Casamance, Archives Nationales du Sénégal, P0II 4°, 192 p.
- [15]. Diao M., « Le Projet de mise en valeur de la vallée de Baïla en Basse-Casamance (Sénégal) », ORSTOM/Kartala, 1982, pp. 228-239.
- [16]. Diarrasouba V.C., « L'évolution de développement des Kalounayes », Bulletin semestriel d'information sur l'exécution du cinquième plan, 1968, n°6, 57 p.
- [17]. Diarra S., Les civilisations paysannes face au développement en Afrique, Cahiers d'études africaines, 1972, Vol. XII, 358 p.
- [18]. Diop M., « Tradition et adaptation dans un réseau de migration sénégalais: La communauté Manjak en France », Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1981, 104 p.
- [19]. Da Motag G.J., « Les relations de l'ancien Gabu avec quelques Etats voisins », Ethiopiques, Actes du Colloque International sur les traditions orales du Gabu, GIA, Dakar, 1984, pp.149-167.
- [20]. Diatta A., « Note sur l'histoire de Mlomp et l'organisation traditionnelle des Diola du Blouf », Rapport interne CRODT, Dakar 1984, pp.91-97.
- [21]. Diouf M., Sénégal les Ethnies et la Nation, UNRISD, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, 1994, 281p.